



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Infolettre municipale - décembre 2020

INFORMATIONS DU MAIRE

Désignation de la mairesse suppléante

Madame Claudette Caron, conseillère municipale au siège numéro 5, a été nommée mairesse suppléante pour l'année 2021. Elle succède à madame Francine Buisson qui a assumé cette fonction en 2020, à madame Charline Plante en 2019 et à madame Lucie Hamelin en 2018. Le rôle de la mairesse suppléante consiste principalement à remplacer le maire lorsque celui-ci est dans l'impossibilité de remplir ses fonctions.

Félicitations

Le Conseil municipal a entériné une motion pour féliciter madame Geneviève Rajotte Sauriol, une de nos citoyennes qui a été choisie pour être l'une des 100 leaders retenus pour la campagne « La force de l'impact » de [Femmessor](#). Cette campagne mettra de l'avant des entrepreneures d'exception qui contribuent à la création d'un monde meilleur, dont l'entreprise contribue à atteindre les objectifs de développement durable de l'Organisation des nations unies. Mme Rajotte Sauriol est cofondatrice de [l'agence Bleu forêt communication](#) et consultante en communication responsable. Elle a été retenue parmi 392 candidatures, par un jury présidé par la femme d'affaires Danièle Henkel.

Nominations aux loisirs, à la culture et au tourisme

Sur la recommandation du comité des ressources humaines qui a étudié les 9 candidatures reçues suite à l'appel de candidatures, le Conseil municipal a entériné la nomination de madame **Josée Wingen** au poste de coordonnatrice aux loisirs, à la culture et au tourisme. Son parcours professionnel est axé vers la culture, le tourisme et les communications, ce qui lui a permis de réaliser de nombreux événements. Elle a occupé le poste de coordinatrice aux expositions au [Musée des cultures du monde](#) à Nicolet. Elle a également codirigé la Biennale nationale de sculpture contemporaine dont elle est une des instigatrices, un événement réunissant des artistes de partout au pays. Elle a aussi travaillé à la [Galerie d'art du Parc](#) à Trois-Rivières. Elle détient un certificat en communication, un baccalauréat en arts plastique et une maîtrise en arts visuels. Elle est une artiste professionnelle en arts visuels et elle a réalisé plusieurs expositions solos et collectives. Elle a remporté des prix et des bourses. Son activité préférée l'amène tous les étés sur son vélo à passer par Saint-Élie-de-Caxton. Son apport pour mettre en œuvre notre [Politique culturelle](#) « La culture au quotidien » sera certainement un atout.

De plus, le Conseil municipal a entériné la nomination de monsieur **Louis-Gabriel Demers** au poste de technicien aux loisirs, à la culture et au tourisme, suite à la recommandation du comité des ressources humaines, qui a étudié les 7 candidatures reçues pour ce poste. Celui-ci détient un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'intervention en loisir du Collège Laflèche de Trois-Rivières et il termine présentement les cours en techniques de comptabilité et de gestion. Il a travaillé au niveau des sports et des loisirs au Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, de même qu'au niveau du camp de jour chez Maïkan Aventure.

Nous sommes certains que ces ajouts à notre équipe sauront relever les défis importants pour la qualité de nos services aux citoyens dans ces domaines et qu'ils pourront compter sur la collaboration de nous tous pour y arriver.

Dossiers de l'eau potable

Après plusieurs années d'attente, les citoyens du Domaine-Ouellet ont enfin de l'eau potable à un niveau de pression normal. Suite à la construction de la station de pompage et à la désinfection du réseau d'aqueduc, les analyses de l'eau confirment que celle-ci est propre à la consommation. Tel qu'entendu avec le propriétaire du réseau, feu monsieur Léopold Ouellet, la Municipalité se portera acquéreur du réseau auprès de la succession, ce qui le rendra admissible à des programmes de subventions pour sa mise aux normes environnementales définitive au cours des prochaines années.

En ce qui concerne, le réseau d'aqueduc du Domaine-des-Bouleaux-Blancs, la Municipalité est en discussion avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour une mise à jour de l'évaluation des coûts de raccordement et de remplacement de celui-ci. Des pourparlers sont aussi en cours avec la Municipalité de Charette pour inclure également des résidents du secteur de la Montagne ronde dans la demande éventuelle de subventions au gouvernement pour la réalisation de ce projet.

Projet d'un centre de la petite enfance (CPE) à Saint-Élie-de-Caxton

À la demande des [Services de garde Gribouillis](#) de Louiseville, la Municipalité s'est engagée à fournir un terrain et une bâtisse, en tant que propriétaire de ceux-ci, qui répondent aux besoins et exigences pour la réalisation du projet d'un CPE Enfant nature à Saint-Élie-de-Caxton. Cet engagement est conditionnel à l'obtention des places demandées par les Services de garde Gribouillis au [ministère de la Famille](#) pour le projet.

L'organisme locataire à long terme gèrerait les opérations du CPE et la Municipalité financerait ses responsabilités dans le projet par un règlement d'emprunt également à long terme. La réalisation du projet d'un CPE Enfant nature serait un facteur d'attraction de plus pour les nouvelles familles à Saint-Élie-de-Caxton, renforçant ainsi la vitalité socio-économique du village.

Nouveau développement domiciliaire

La Municipalité a reçu une demande de Gestion Canapé Inc., propriété de monsieur Patrick Muise, pour un nouveau développement domiciliaire sur le prolongement de la rue Boulanger. Le promoteur s'engage à rendre la rue complètement conforme aux normes de la Municipalité avant de lui donner celle-ci. Le promoteur demande à la Municipalité d'exécuter les travaux d'aqueduc pour desservir les 15 nouveaux terrains qui seront disponibles pour de nouvelles constructions. Ceux-ci étant situés dans le périmètre urbain, la Municipalité étudiera cette demande selon le processus habituel, puisque ce projet de prolongation de l'aqueduc pourrait permettre de boucler l'aqueduc actuel avec la fin du réseau au coin de la rue Saint-Louis et du 5^e Rang. Ces travaux seraient admissibles à une demande de subventions au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Nominations au comité consultatif d'urbanisme (CCU)

En vertu du Règlement concernant la formation et le fonctionnement d'un comité consultatif d'urbanisme (règlement 2002-009), les membres sont nommés pour des termes de deux ans (article 3.2.1). La Municipalité fera un appel de candidatures en début d'année prochaine pour combler les postes des membres actuels dont le mandat est échu.

Ceux-ci pourront, s'ils le désirent, soumettre à nouveau leur candidature au [CCU](#).

Jugement de la Cour supérieure

Dans un jugement rendu le 14 octobre dernier, sous la Présidence de l'Honorable Raymond W. Pronovost, le tribunal a rejeté l'appel de l'appelant monsieur Raouf Gargouri à l'encontre de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton. Rappelons que ces démarches judiciaires font suite à des constats d'infraction émis par la Municipalité à monsieur Gargouri en raison du non-respect du Règlement régissant le déroulement des séances du Conseil municipal le 5 juin 2017. Les frais d'avocats encourus par la Municipalité pour se faire représenter à la Cour supérieure totalisent 12 379. \$

Aide aux entreprises et aux commerces - Rappel

Si vous avez une entreprise ou un commerce et que vous avez besoin d'un apport financier pour soutenir votre fonds de roulement dans le contexte actuel, n'hésitez à contacter monsieur Jean-Frédéric Bourassa, coordonnateur au Service de développement économique et du territoire de la MRC de Maskinongé au 819-228-9461, poste 3903 ou par courriel : sedt@mrc-maskinonge.qc.ca ou jean-frederic.bourassa@mrc-maskinonge.qc.ca.

Robert Gauthier, maire

INFORMATIONS DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Guignolée 2020

Dans le contexte de pandémie, le « comité d'entraide Guignolée » doit travailler différemment pour recueillir les dons. Pour effectuer votre don, vous pouvez émettre et remettre un chèque libellé au nom de la Fabrique Saint-Élie et préciser que ce don est destiné à la « Guignolée ». Les dons recueillis sont destinés à nos familles locales dans le besoin. Cette année, à Noël et à Pâques, les familles recevront des bons d'achats à échanger auprès de nos épiciers locaux. À la rentrée scolaire 2021, il y aura de l'aide pour l'achat de fournitures. Lors de circonstances exceptionnelles, le comité peut accorder de l'aide ponctuelle. Le comité remercie du fond du cœur les donateurs. Le Conseil municipal remercie madame Julie Plante et son équipe de bénévoles pour leur généreuse implication auprès de nos gens dans le besoin.

L'arrivée du Père Noël à la résidence Le Caxton

Malgré cet exceptionnel contexte pour souligner Noël, le comité Familles-Aînés de notre municipalité, en collaboration avec la Maison des jeunes au cœur des montagnes et la direction de la résidence Le Caxton ont offert une activité de Noël le 6 décembre dernier sous une formule différente mais très appréciée des 23 résidents. Chacun a reçu un cadeau offert par la Municipalité et une carte de Noël personnalisée créée par les jeunes de la MDJ. Ce travail collectif avait pour but de contribuer à mettre de la joie et de la lumière dans le cœur de ces aînés pour Noël. Un sincère remerciement à tous les intervenants pour ce magnifique travail d'équipe !

Boîte à outils pour les aînés

Vous avez reçu récemment par le courrier postal un dépliant produit en partenariat par la Corporation de développement communautaire, le comité Politique Familles-Aînés et la MRC de Maskinongé. Je vous invite à consulter et à conserver cet outil de référence destiné à nos aînés. Il contient les coordonnées de quelques organismes de la MRC œuvrant auprès des aînés dans les domaines des

services de maintien à domicile, les services d'aide alimentaire, les lignes d'écoute, les services de mobilité et de déplacements et d'autres services disponibles. Vous trouverez aussi cette information à l'adresse Web suivante : www.boiteaoutilsmaskinonge.com.

Arrivée du service 211 sur notre territoire

Le Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches nous informe de l'amorce du déploiement du service d'information et de référence vers les ressources sociocommunautaires 211 sur notre territoire. Ce service permettra aux citoyens en situation de détresse sociale d'avoir accès à des ressources dont les coordonnées et les informations seront à jour. Les gens y trouveront de l'écoute, de l'information et des référencement. Ce service gratuit agira en complémentarité avec les autres initiatives du milieu.

Concours Maisons illuminées - La période d'inscription est ouverte

Les boîtes pour recevoir votre coupon de participation sont déposées auprès des 2 épicerie locales et à la réception de la Maison du citoyen. Le coupon de participation est disponible sur [le site Web](#) municipal et dans le Muni-info de décembre. Les coupons seront acceptés jusqu'au **6 janvier 2021**. À titre de rappel, votre Conseil municipal offre 3 prix de 50 \$ chacun. Le tirage aura lieu lors de la séance publique du conseil le 11 janvier 2021. Tous les résidents permanents et saisonniers sont invités à participer. Une seule participation par adresse civique est acceptée.

Cours, formations et ateliers saison hiver 2021

Dans le respect des règles émises par la Santé publique, je confirme que le comité Familles-Aînés n'organisera aucune activité sportive ou culturelle pour la saison hiver 2021. L'Université du troisième âge (UTA) offre des cours en ligne. Il est possible de consulter la programmation et de s'inscrire sur le site www.uqtr.ca/uta ou par téléphone au 819 376-5011, poste 2109.

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

AUTRES INFORMATIONS

Fermeture de la bibliothèque municipale - Congé des fêtes

Votre BibliothÉlie sera fermée les 22 et 29 décembre. Nous avons fait l'achat de plusieurs livres qui sauront sûrement vous plaire. On vous rappelle que vous pouvez faire vos réservations de livres en consultant notre catalogue en ligne sur biblietcie.ca ou encore par téléphone. Laissez vos demandes au 819 221-2107.

Suzanne Arel, coordonnatrice

Sûreté du Québec

Vous constatez une situation « anormale », mais ce n'est pas une urgence (911) et vous **voulez porter plainte auprès de la Sûreté du Québec** :

Contactez le poste de Saint-Boniface au 819 535-1900 ou

Remplissez le formulaire « Requête d'un citoyen », disponible au bureau municipal ou sur le [site Internet de la Municipalité](#) : www.st-elie-de-caxton.ca | Services aux citoyens | Sécurité publique | Service de police. Dans le formulaire, inscrire à la case « Nom de l'unité » Poste auxiliaire de la MRC de Maskinongé et dans la case « Adresse électronique » poste.auxiliaire.mrc.maskinonge@surete.qc.ca.